PPC BAVANS

3ème TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

Règlement du tournoi – Numéro d'homologation :

I. Le club de tennis de table de BAVANS organise
le **Dimanche 21 Juin 2026**
son 3ème tournoi National B de tennis de table dans la salle omnisport de Bavans – Rue du stade.

II. Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFTT

III. TABLEAUX (Classements officiels Phase 2 saison 2025/2026)

- A : Série 500 à 699 points. Début 8h15
- B. Série 500 à 999 points. Début 9h30
- C. Série 700 à 1199 points. Début 10h45
- D. Série 700 à 1499 points. Début 08h15
- E. Série 1000 à 1799 points. Début 9h30
- F. Dames toutes séries. Début 12h
- G. Toutes séries. Début à 13h
- H. Jeunes classements inférieurs à 900 points (Benjamins - Minimes - Cadets). Début à 11h30
- Les féminines sont acceptées dans tous les tableaux.
- Tous les tableaux sont mixtes, sauf le tableau F réservé aux féminines.
- Le nombre maximum de joueurs inscrits par tableau est de 36, sauf pour les tableaux B et G qui est de 48.
- Chaque joueur ne peut participer qu'à 3 tableaux maximum.

IV. TARIFS :

- 9€ le tableau ; 16€ les 2 tableaux ; 22€ les 3 tableaux
- Le paiement se fera sur place au moment du pointage sauf si paiement anticipé par chèque

V. OUVERTURE DE LA SALLE : Dimanche 21 juin 2026 à 7h00.

VI. REGLEMENT :

- La licence 2025/2026 ainsi qu'une pièce d'identité seront réclamées lors du pointage qui s'effectuera au plus tard 30 minutes avant chaque tableau.
- Les parties se dérouleront sur 20 tables.
- Le tirage au sort des poules s'effectuera 30 minutes avant le début de l'heure officielle du tableau à la table d'arbitrage adresse de la compétition salle omnisport de Bavans Rue du stade.
- Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT (parties disputées au meilleur des 5 manches en 11 points).
- Formule : poules de 3 avec 2 qualifiés par poule, puis élimination directe.
- Toutes les performances seront comptabilisées avec un coefficient de 0,75.
- En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
- Participation des jeunes : la participation des poussins (- 9 ans) est interdite.
- Le scratch sera prononcé 5 min après le 2ème appel
- Pour les poules de 3, le joueur qui ne joue pas arbitre.
- Balles plastiques fournies par les joueurs. Tirage au sort par le J.A. en cas de désaccord.
- Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos et/ou vidéos dans le cadre de la communication du tournoi (site internet, Facebook, Instagram, presse, médias divers).

VII. INSCRIPTIONS :

- Elles seront acceptées jusqu'à 45 minutes avant le début de l'heure officielle du tableau sauf pour les tableaux A et D.
- En priorité en ligne via le lien suivant : https://www.ppcbavans.fr/tournoi/inscriptions/ ; ou par mail : thierrybarillot.ping@gmail.com
- Avec les renseignements suivants : NOM-Prénom ; Club ; N° Licence ; Points 2ième phase ; Tableaux.

VIII. HABILITATIONS :

- Les juges-arbitres Karine CAPELLI (JA3) assistée de Philippe CAPELLI (JA3) et Corentin CAPELLI (JA3) seront seuls habilités à prendre les décisions et celles-ci sont irrévocables.
- Le comité d'organisation et les juges-arbitres pourront prendre toutes décisions permettant d'assurer le bon déroulement du tournoi.

IX. RESPONSABILITES :

- La responsabilité du club ne pourra être engagée en cas de vol, de perte, d'accident ou de rixe dans la salle et dans ses abords immédiats.
- Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par le(s) auteur(s) de celles-ci.

X. ORGANISATION :

- Les compétitions se dérouleront sans interruption.
- Une buvette/petite restauration fonctionnera dès 8h.
- Seules les bouteilles d'eau sont autorisées aux abords des aires de jeux

XI. RECOMPENSES :

- Une coupe au vainqueur de chaque tableau
- La dotation totale est de 2080 € plus les coupes et les lots.
- Les dotations minimums en euros ou lots sont les suivantes :

	Tableau A	Tableau B	Tableau C	Tableau D	Tableau E	Tableau F	Tableau G	Tableau H
Vainqueur	40	50	70	110	180	180	350	lot
Finaliste	20	25	35	55	90	90	175	lot
½ finaliste	lot	lot	15	20	45	45	90	lot
¼ finaliste	lot	lot	lot	lot	lot	lot	45	lot

- Les joueurs seront récompensés à partir des ¼ de finales si le tableau comporte au moins 24 joueurs (pour les tableaux qui débutent par des poules)
- Dans le cas contraire, les récompenses se feront à partir des ½ finales.
- L'organisation se réserve le droit de modifier les dotations si le nombre d'inscrits est insuffisant.